



# PROJET DE TRAVAUX DÉLÉGUÉS AU SDESM 2025

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

DEMANDE D'ESTIMATION DE TRAVAUX DÉLÉGUÉS AU SDESM (HORS ENFOUISSEMENT)

RÉPONSE AVANT LE  
30 JUIN 2024



**PRIORITÉ AUX LUMINAIRES SHP À REMPLACER EN TECHNOLOGIE LED**



**COUPON RÉPONSE À RETOURNER AVANT LE 30/06/2024**

À renvoyer par courriel à : [eclairagepublic@sdesm.fr](mailto:eclairagepublic@sdesm.fr)

ou par courrier au : SDESM, 1 rue Claude Bernard 77000 LA ROCHETTE

Date de la demande : ..... / ..... / 2024

Commune de : .....

Nom de la personne à contacter : .....

Coordonnées téléphoniques : .....

Courriel : .....

**LIEU(X) ET/OU RUE(S) CONCERNÉ.E.S À ETUDIER :**

### TYPE(S) DE TRAVAUX :

Extension de réseau

Mât solaire

Armoires de commande

Création de points lumineux

Rénovation éclairage extérieur sportif

Autre : .....

Rénovation de points lumineux

Mise en valeur du patrimoine

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la correspondance avec les «Référénts éclairage public» au sein des collectivités adhérentes (évaluation des travaux et des besoins) et le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou de mesures précontractuelles. Les données ne sont destinées qu'aux services du SDESM et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée d'un an. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [eclairagepublic@sdesm.fr](mailto:eclairagepublic@sdesm.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.